

Citer un film par des extraits

Par Rletinier, le 19/05/2014 à 21:53

Bonjour à tous.

Dans l'idée de création d'un magazine-vidéo qui sera diffusé sur le Web via Youtube.

Je souhaiterai, au sein des sujets traités, pouvoir citer des films, des documentaires ou des reportages, par de rapides extraits (20/30 seconde au total des extraits réunis) en mentionnant la source.

Exemple : extrait de bande annonce d'un film, ou l'extrait d'image de manifestation sportive.

Afin de peaufiner mon reportage original avec des images "d'archive" ou des images d'autre supports qui ont traité le même sujet que mon reportage.

Mon magazine-vidéo n'a [s]pas de but commercial, il ne sera pas vendu, il sera en libre diffusion sur youtube.[/s]

Suis-je dans l'obligation de demander les droits aux auteurs des œuvres que je citerais ? [s]sachant que je ne ferais que citer (pas de critique, pas de jugement), de manière très courte et en indiquant l'auteur. [/s]

Si oui, et si je n'ai aucun autre recours, quelles formalités dois-je remplir avec l'ayantdroit de l'oeuvre que je souhaite citer ? Comment dois-je le contacter (courrier spécial?)?

Merci à tous de me lire, et merci aux futurs réponses.

Par Rletinier, le 21/05/2014 à 12:29

Personnes n'a de réponses ?

M'étant renseigné comme je pouvais sur ce sujet. J'ai cru comprendre que :

Dans le cas d'une citation audiovisuelle, si l'objet cité est déjà accessible au public, si la citation est brèves, si elle mentionne le nom de l'auteur et son oeuvre et si elle est faite dans un but : informatif, éducatif et scientifique. Alors elle serait possible sans avoir a en parler avec l'ayant-droit de l'objet audiovisuel cité.

Qu'en pensez vous ?

j'ai trouvé ceci, par un mélange d'information entre wikipédia, et d'autre forums ou des questions semblable a la mienne ont était posé. Mais il n'y a jamais eu de réponse claire et limpide. C'est toujours flou.